

LES SITES S-C-SOLIS.COM - SOLIS-GESTION.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose la gestion de patrimoine. Ce produit est présent depuis longtemps au rayon épargne du supermarché de l'arnaque (2018). Bien évidemment, il est orienté l'épargnant vers des produits hautement rentables et sécurisés. Nous avons mis des enquêtes en ligne sur de nombreux sites frauduleux. Bien évidemment, il n'a pas l'agrément de l'AMF....

Il est à noter la création le 25/04/2024 de solis-gestion.com

Le site solis-gestion.com

Il a été créé le 25/04/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/solis-gestion.com>

Le site s-c-solis.com

Il a été créé le 27/11/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/s-c-solis.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Il n'a bien sur pas d'agrément et notamment celui imposé par l'AMF. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations

restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 62 14 09 99

Il s'inscrit dans une série intéressante :

info-nfonds-fs.com	01 62 14 02 36
s-c-solis.com	01 62 14 09 99
modestiacapital.com	01 62 17 54 25

Le numéro 01 87 68 11 14

Il s'inscrit dans une série intéressante :

evbox-projets.com	01 87 68 10 66
s-c-solis.com	01 87 68 11 14
gestion-enligne.com	01 87 68 11 24
2a-invest.com	01 87 68 11 48

Le numéro 07 43 13 27 42

Il s'inscrit dans une série intéressante :

bunq-gestion.com	07 43 13 10 38
cfk-capitalpartners.com	07 43 13 10 70
s-c-solis.com	07 43 13 27 42
info-nfonds-fs.com	07 43 13 27 74

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Sandra CASTEL

Les produits

Il est proposé d'effectuer de la gestion de patrimoine. La plaquette est très jolie mais comment croire aux fadaïses de ce documents quand il est indiqué que le site a 15 ans d'âge alors qu'il a été créé le 27/11/2023 ?

Nous la publions ci-dessous :

[La-plaquette-du-site-s-c-solis.pdf](#)

Certains passages sont identiques à ceux de la plaquette du site active-patrimony.com qui proposait d'investir dans les containers en 2020 :

[La-plaquette-de-presentation-des-containers-du-site-active-patrimony.com.pdf](#)

Les informations juridiques

Aucun site n'est ouvert. La plaquette ne donne pas non plus d'informations juridiques !

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

